



Plateforme Immigration et Intégration Luxembourg

La plateforme **PiiLux**-Asbl organise, en collaboration avec l'Œuvre Grande-Duchesse Charlotte Luxembourg, une table ronde sur le thème :

L'intégration sociale des personnes atteintes d'un handicap lourd et des maladies rares

Mercredi 26 février 2025 à 19.00h

Centre Culturel Gare, au 2ème étage
(29, rue de Strasbourg, Luxembourg Ville)

Nous profiterons de l'expérience et de l'expertise de :

- **Anja DI BARTOLOMEO**
Présidente d'ALAN Maladies Rares Luxembourg. Ancienne chef du service de communication au Centre Hospitalier Emile Mayrisch
- **Joël DELVAUX**
Département des travailleurs handicapés de l'OGBL. Ancien Conseiller Communale de la Ville de Luxembourg
- **Martine KIRSCH**
Présidente de ZEFI (Zesummen fir Inklusioun asbl)

La modération et les questions seront assurées par Antoni Montserrat Moliner (Vice-président du Comité national Maladies Rares et membre de PiiLux).

Un vin d'honneur sera offert par PiiLux à la fin de la séance.

Entrée libre.

Plateforme Immigration et Intégration Luxembourg

La plateforme PiiLux (Plateforme Immigration Intégration Luxembourg asbl) a décidé organiser cette table ronde sur le thème '**L'intégration sociale des personnes atteintes d'un handicap lourd et des maladies rares**' dans une date proche du 28 février, 18e édition de la Journée internationale des maladies rares (Rare Disease Day), journée dédiée à sensibiliser le grand public à ces maladies et leur impact sur la vie des personnes concernées ceci à une date encore proche de la Journée internationale des personnes handicapées célébrée le 3 décembre.

Dans son programme de coalition, le gouvernement luxembourgeois a fait du handicap un sujet essentiel et souhaite encourager la création d'emplois pour les personnes handicapées, tant dans le secteur privé que public. Signataire de la Convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées, datant du 13 décembre 2006, le Grand-Duché se doit d'interdire la discrimination fondée sur le handicap dans l'emploi notamment lors du recrutement. A ce titre, un quota d'au moins 5 % de travailleurs handicapés a été fixé pour les services de l'Etat ainsi que les communes et les établissements publics. L'enjeu est de taille, mais d'après l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) et l'ADEM, se basant sur des chiffres de décembre 2023, il se trouve que 30% des travailleurs en situation de handicap sont en recherche d'emploi. Un chiffre que le gouvernement souhaite ramener à 5 %. Mais si les employeurs privés sont loin d'être de bons élèves, les pouvoirs publics ne donnent pas toujours l'exemple.

Il y a quatre ans, une nouvelle loi a été créée pour encadrer la scolarité des enfants et des jeunes à besoins spécifiques. Celle-ci a conduit à la création de huit centres de compétences dédiés, qui organisent leur travail sur le principe des « classes spéciales ». Comme souvent, le schéma souffre d'un manque de moyens et de ressources humaines, notamment d'assistants capables d'épauler les enseignants dans leur mission.

Aussi dans son programme coalition le gouvernement luxembourgeois avait fait de l'adoption d'un nouveau Plan National Maladies Rares pour le période 2024-2029 et d'un nouveau Plan National Personnes Handicapées un doublé d'objectifs à atteindre. Où en sommes-nous ?

Il est évident, que la visibilité ou la non-visibilité de l'intégration sociale des personnes atteintes d'un handicap, (comme il arrive à des personnes souffrant de maladies chroniques ou plus particulièrement à ceux atteints de maladies rares quelle qu'en soit l'origine), ne dépend pas seulement de leur insertion dans le marché du travail. Cela dépend aussi de leur participation scolaire, de leur aptitude à bénéficier, des aides sociales, d'un suivi pluridisciplinaire de leur maladie et d'autres facteurs auxquels peuvent s'ajouter leur origine nationale ou leur maîtrise des langues du pays.

Dans une société en perpétuelle mutation où chacun veut trouver sa place, son identité et son statut, où la compétence et l'élitisme sont valorisés mais où le handicap et la vulnérabilité physique ou intellectuelle tendent à donner une représentation négative, **l'intégration** s'impose comme une valeur incontournable pour le développement de la cohésion sociale.

Veuillez bien noter la date de notre prochaine table ronde

Le régime linguistique au Luxembourg : vers l'équilibre ou vers le déséquilibre

Qui aura lieu le samedi le 15 mars 2025 à 18.30 h à la Luxexpo (salle 2B)

Dans le cadre de la **42^e édition du Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté**